



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ÉPERNON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL

MARDI 16 FEVRIER 2026

1. Ouverture de la séance

L'an deux mille vingt-six, le 16 FEVRIER à 18H00, les membres du comité syndical se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy DAVID.

Secrétaire de séance : M. Yannick LHOMME

Date de convocation : 3 février 2026.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Assistaient également à la séance : Mme DAUMAL Dolorès, Responsable Administrative et Financière, M. DELANNOY Thierry, référent technique.

2. Ordre du jour

Le Président rappelle l'ordre du jour de la séance :

1. Décisions du Président prises par délégation – Information du Comité syndical

- Décision n°2026-FEV-001 – Rectification servitude (Assainissement)
- Décision n°2026-FEV-002 – Attribution marché débitmètres (Eau potable)
- Décision n°2026-FEV-003 – Demande d'aide AESN – MOE Nouvelle STEP (Assainissement)
- Décision n°2026-FEV-004 – Demande d'aide AESN / CD28 – Débitmètres (Eau potable)

2. Débat d'Orientations Budgétaires 2026 :

- Budget principal
- Budget Eau potable
- Budget Assainissement

3. Questions diverses

Point 1 - Décisions du Président prises par délégation

Les décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation ont été présentées au Comité syndical.

Elles concernent :

- la rectification d'une servitude à Saint-Hilarion (budget Assainissement) ;
- l'attribution du marché de pose de débitmètres de sectorisation (budget Eau potable), inscrit au Schéma Directeur AEP ;
- le dépôt d'une demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour la mission de maîtrise d'œuvre de la nouvelle station d'épuration (18 000 EH) ;
- le dépôt de demandes de subventions auprès de l'AESN et du CD28 pour les travaux de sectorisation.

Le Comité syndical en prend acte.

Point 2 - Débat d'Orientations Budgétaires 2026

Le Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 s'inscrit dans un contexte marqué par :

- des contraintes réglementaires et financières accrues ;
- la réforme des redevances des Agences de l'eau ;
- la préparation d'investissements structurants.

L'analyse transversale met en évidence :

- une maîtrise des charges de fonctionnement ;
- un renforcement de l'autofinancement par augmentation des virements à l'investissement ;
- l'intégration de nouvelles charges réglementaires liées aux redevances de performance.

Ces orientations se déclinent par budget comme suit :

2.1 Budget Principal

Composition :

En exercice : 20

Présents : **11**

Quorum atteint

Membres présents

Collège CCPEIDF :

M. Marc BAUDELLOT (Épernon)

M. Guy DAVID (Épernon)

M. Yannick LHOMME (Droue-sur-Drouette)

M. Nicolas THEVARD (Raizeux)

M. Jean-Pierre RUAUT (Hanches)

M. Frédéric ROUÉ (Saint-Hilarion)

Collège Communes :

Mme Béatrice BONVIN (Épernon)

Mme Béatrice BOUCHAUDY (Saint-Martin-de-Nigelles)

M. Patrick KOHL (Hanches)

Mme Gisèle MACK (Droue sur Drouette)

M. Christophe LEMAIRE (Hanches)

Membres absents excusés

Collège CCPEIDF :

Mme Stéphanie BRIOLANT (Émancé)

Mme Michelle MARCHAND (Hanches)

M. François BELHOMME (Épernon)

M. Denis DURAND (Épernon)

M. Jean-Bernard GRAMUNT (Droue-sur-Drouette)

Collège Communes :

Mme Dominique BONNET (Épernon)

Mme Annie DECAIX (Droue-sur-Drouette)

M. Bruno ESTAMPE (Épernon)

Mme Sylvie ROUZET (Épernon)

Le budget principal ne présente pas de dérive des charges de fonctionnement.

Les orientations 2026 traduisent une gestion prudente et sincère, avec maintien des équilibres financiers et consolidation de la capacité d'autofinancement.

Le Comité syndical prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 relatif au budget principal.

2.2 Budget Eau Potable

Composition :

En exercice : 8

Présents : **5**

Quorum atteint

Membres présents

Collège CCPEIDF :

M. Marc BAUDELLOT (Épernon)

M. Guy DAVID (Épernon)

M. Yannick LHOMME (Droue-sur-Drouette)

M. Jean-Pierre RUAUT (Hanches)

Suppléant :

M. Patrick KOHL (Hanches)

Membres absents excusés

Collège CCPEIDF :

Mme Michelle MARCHAND (Hanches)

M. François BELHOMME (Épernon)

M. Denis DURAND (Épernon)

M. Jean-Bernard GRAMUNT (Droue-sur-Drouette)

Le budget Eau potable présente :

- une progression maîtrisée de la section de fonctionnement (+15 %), principalement liée au virement à l'investissement et à la redevance de performance ;
- une augmentation de la section d'investissement (+18 %), correspondant à une programmation prudente des travaux.

Les priorités 2026 s'inscrivent dans la mise en œuvre du Schéma Directeur AEP et l'amélioration de la sectorisation des réseaux.

Le Comité syndical prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 relatif au budget annexe Eau potable.

2.3 Budget Assainissement

Composition :

En exercice : 11

Présents : 6

Quorum atteint

Membres présents

Collège CCPEIDF :

M. Marc BAUDELLOT (Épernon)

M. Guy DAVID (Épernon)

M. Yannick LHOMME (Droue-sur-Drouette)

M. Nicolas THEVARD (Raizeux)

M. Jean-Pierre RUAUT (Hanches)

M. Frédéric ROUÉ (Saint-Hilarion)

Membres absents excusés

Collège CCPEIDF :

Mme Stéphanie BRIOLANT (Émancé)

Mme Michelle MARCHAND (Hanches)

M. François BELHOMME (Épernon)

M. Denis DURAND (Épernon)

M. Jean-Bernard GRAMUNT (Droue-sur-Drouette)

Le budget Assainissement enregistre :

- une progression modérée du fonctionnement (+13 %), liée au virement à l'investissement et aux obligations réglementaires (diagnostic permanent, redevance performance) ;
- une hausse mesurée de l'investissement (+6 %), correspondant aux travaux issus du schéma directeur d'assainissement.

L'année 2026 marque la poursuite de la préparation des investissements structurants, notamment le projet de nouvelle station d'épuration.

Le Comité syndical prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 relatif au budget annexe Assainissement.

Perspectives et demandes en vue du ROB 2027

Dans le cadre des échanges, il est convenu que, pour la préparation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2027 :

- VEOLIA et STGS devront transmettre des priorités de remplacement des canalisations identifiées dans les Rapports Annuels des Délégués (RAD), en lien avec les dispositions prévues aux DSP ;

- des projections financières pluriannuelles (triennales et/ou quinquennales) seront éventuellement sollicitées auprès du cabinet ADRIAL CONSEIL, afin d'évaluer les capacités d'investissement du syndicat en matière d'Eau potable et d'Assainissement, notamment concernant le projet de nouvelle STEP et le rythme de renouvellement des réseaux.

Point 3 - Questions diverses

Le prochain Comité syndical est programmé le mardi 10 mars 2026 à 18h00 au CTM

La séance est levée après épuisement de l'ordre du jour.

FIN DE LA SÉANCE A 18H45